

Larvicide biologique en suspension aqueuse VectoBac 1200L

FS n° VBC-0081 Révision 4

ÉMISE le 20/01/2025

[Classification conforme à OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (12/03/2012)]

1. IDENTIFICATION/PRÉPARATION DES SUBSTANCES ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ**1.1 Identifiant du produit****NOM DE LA MATIÈRE :** Larvicide biologique en suspension aqueuse VectoBac 1200L**Synonymes :** Aucun**N° PCP :** 21062**Numéro de code :** 15578**Numéro de liste :** 05605**Famille chimique :** Sans objet; produit microbien**Numéro(s) d'enregistrement de la substance[REACH] :** s. o.**1.2 Utilisations pertinentes répertoriées et utilisations à éviter****Utilisations répertoriées :** Larvicide biologique contre les moustiques**Utilisations à éviter :** C'est une infraction à la loi fédérale d'utiliser ce produit d'une manière non conforme à son étiquetage comme pesticide.**1.3 Détails du fournisseur de la fiche signalétique****Fourni par :** Valent BioSciences LLC
1910 Innovation Way
Libertyville, Illinois 60048, États-Unis**Agent Canadian:** Valent Canada, Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd.
Guelph, Ontario N1C 0A1**1.4 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE****Urgence de santé ou déversement :**

Hors des États-Unis : +1-651-632-6184

Aux États-Unis : 877-315-9819

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Catégorie 1B : Sensibilisation cutanée

Larvicide biologique en suspension aqueuse VectoBac 1200L

FS n° VBC-0081 Révision 4

ÉMISE le 20/01/2025

[Classification conforme à OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (12/03/2012)]

2.2 Éléments d'étiquetage**Symbole(s)****Mot indicateur**

AVERTISSEMENT

Déclaration(s) quant aux dangers

Peut provoquer une réaction cutanée allergique

Énoncé de précaution :**Prévention**

Éviter de respirer la brume de pulvérisation

Se laver soigneusement les mains après la manipulation

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter le lieu de travail.

Porter des gants de protection imperméables

Réponse d'urgence

Peau : Laver avec beaucoup d'eau.

Si une irritation ou démangeaison cutanée survient : demander des conseils ou des soins médicaux.

Enlever les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

Élimination

Jeter le contenu/contenant conformément à la réglementation locale, régionale ou nationale.

2.3 Autres dangers

Aucun répertorié

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

N° CAS	Nom du composant	Pourcentage
Aucun	<i>Bacillus thuringiensis</i> sous-espèce <i>israelensis</i>	11,61
2634-33-5	Proxel GXL	0,10
Secret commercial	Autres ingrédients – retenus comme secret commercial	88,29

Larvicide biologique en suspension aqueuse VectoBac 1200L**FS n° VBC-0081 Révision 4**

ÉMISE le 20/01/2025

[Classification conforme à OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (12/03/2012)]

4. PREMIERS SOINS**4.1 Description des premiers soins****GÉNÉRALITÉS:** En cas de doute, toujours demander un avis médical.**YEUX:** Quitter la source d'exposition. Rincer avec beaucoup d'eau. Retirer les lentilles de contact, s'il y a lieu et s'il est facile de le faire après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer. Si l'irritation persiste ou que des signes de toxicité apparaissent, toujours demander un avis médical. Prodiguer des soins de soutien selon les symptômes, le cas échéant.**PEAU:** Quitter la source d'exposition. Enlever les vêtements contaminés. Rincer avec beaucoup d'eau. Couvrir la peau irritée avec un émollient. Si l'irritation persiste ou que des signes de toxicité apparaissent, toujours demander un avis médical. Prodiguer des soins de soutien selon les symptômes, le cas échéant.**INGESTION:** Quitter la source d'exposition. Amener la personne à l'air frais. Ne PAS faire vomir. Lui donner de grandes quantités d'eau. Si des signes de toxicité apparaissent, toujours demander un avis médical. Prodiguer des soins de soutien selon les symptômes, le cas échéant.**INHALATION:** Quitter la source d'exposition. Si des signes de toxicité apparaissent, toujours demander un avis médical. Prodiguer des soins de soutien selon les symptômes, le cas échéant. Si la personne ne respire pas, appeler le 911, puis pratiquer la respiration artificielle.**4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés****Aigus**

Légère irritation des yeux et de la peau, léger potentiel de sensibilisation

Retardés

Aucune information sur des effets indésirables notables

4.3 Indication sur des soins médicaux immédiats ou traitements spéciaux nécessaires

Traiter selon les symptômes et apporter des soins de soutien.

5. PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Produit d'extinction****Produit d'extinction adéquat**

Poudre chimique, eau pulvérisée ou gaz carbonique. Utiliser la substance appropriée selon la cause de l'incendie.

Larvicide biologique en suspension aqueuse VectoBac 1200L

FS n° VBC-0081 Révision 4

ÉMISE le 20/01/2025

[Classification conforme à OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (12/03/2012)]

Produit d'extinction inadéquat

Aucun connu

5.2 Dangers particuliers découlant de la substance chimique

Maintenir les contenants froids en les arrosant avec de l'eau s'ils sont exposés au feu.

Produits de la décomposition thermique

Oxydes de carbone, oxydes d'azote

5.3 Avis aux pompiers**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Les pompiers doivent porter un respirateur autonome intégral et des vêtements protecteurs imperméables. Ils doivent éviter d'inhaler les produits de la combustion. Voir la Section 8 (Mesures de contrôle de l'exposition et équipement personnel).

Risques d'incendie et d'explosion

Considéré comme ininflammable

6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un respirateur filtrant la poussière/brume, une protection oculaire et des gants imperméables.

6.2 Précautions pour l'environnement

Éliminer l'excédent de produit et les eaux de lavage conformément à la réglementation locale.

6.3 Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Recouvrir le produit d'une matière inerte (terre, sable, vermiculite) et le placer dans un contenant approprié pour l'élimination. Ne pas le jeter à l'égout.

6.4 Renvoi à d'autres sections

Voir la Section 7 pour les procédures de manipulation. Voir la Section 8 pour l'équipement de protection personnelle recommandé. Voir la Section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**7.1 Précautions pour une manipulation sécuritaire**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver soigneusement les mains après la manipulation. Ne pas manger, boire ni fumer en travaillant avec ce produit, respecter les précautions de sécurité de rigueur et suivre les règles d'intendance qui s'imposent.

Larvicide biologique en suspension aqueuse VectoBac 1200L**FS n° VBC-0081 Révision 4**

ÉMISE le 20/01/2025

[Classification conforme à OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (12/03/2012)]

7.2 Conditions pour un rangement sécuritaire et incompatibilités

Ranger dans un endroit frais et sec. Pour plus d'information, consulter la réglementation locale du pays et l'étiquette.

Incompatibilités

Aucune connue

7.3 Utilité(s) particulière(s) finale(s)

Larvicide de moustique

8. MESURES DE CONTRÔLE CONTRE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE**8.1 Paramètres de contrôle****Limites d'exposition aux composants**

Aucune établie

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Aucun DNEL disponible

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Aucune PNEC disponible

8.2 Contrôles d'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation générale des lieux.

PROTECTION CUTANÉE :

Porter des vêtements protecteurs imperméables, y compris des bottes et des gants. Porter des gants faits d'une matière imperméable. Se laver soigneusement à l'eau et au savon après la manipulation.

PROTECTION OCULAIRE :

Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou un écran facial s'il est probable que le produit entraîne des éclaboussures ou soit pulvérisé.

PROTECTION RESPIRATOIRE :

Utiliser un respirateur à filtre à poussières ou à brume (Homologué MSHA/NIOSH dont le numéro contient le préfixe TC-21C) ou un respirateur homologué NIOSH comportant un filtre N, P, R ou HE.

Larvicide biologique en suspension aqueuse VectoBac 1200L
FS n° VBC-0081 Révision 4

ÉMISE le 20/01/2025

[Classification conforme à OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (12/03/2012)]

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence/couleur :	Liquide brun clair	Odeur :	Semblable au malt
Seuil olfactif :	Non déterminé	pH :	5,0 (solution à 1 %)
Point de fusion/gel :	Non déterminé	Point d'ébullition :	Non déterminé
Point d'éclair :	Non déterminé	Taux d'évaporation :	Non déterminé
Inflammabilité :	Aucun des composants n'étant classé comme inflammable ou hautement inflammable, on peut en conclure que la préparation même ne sera pas classée comme hautement inflammable.	Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion	Non déterminées
Pression de vapeur :	Non déterminée	Densité de vapeur :	Non déterminée
Masse volumique apparente/relative :	1,06 g/ml	Solubilité :	Non déterminée
Coefficient de partition octanol/H ₂ O :	Non déterminé	Temp. d'inflammation spontanée :	Aucune sous 400 °C
Temp. de décomposition :	Non déterminée	Viscosité :	Sans objet

10. STABILITÉ CHIMIQUE ET RÉACTIVITÉ
10.1 Réactivité

Cette matière ne présente pas de risque de réactivité notable.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de rangement. Une réaction spontanée est impossible.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

N'entraîne aucune polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter

Aucune connue

10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

10.6 Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxyde de carbone et composés organiques indéterminés

Larvicide biologique en suspension aqueuse VectoBac 1200L

FS n° VBC-0081 Révision 4

ÉMISE le 20/01/2025

[Classification conforme à OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (12/03/2012)]

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**11.1 Renseignements sur les effets toxicologiques****VOIES D'EXPOSITION PROBABLES**

Contact oculaire : Oui
Contact cutané : Oui
Ingestion : Non
Inhalation : Non

EFFETS AIGUS Études de toxicologie du produit (données techniques)TOXICITÉ ORALE: DL₅₀ > 5 000 mg/kg (rat)TOXICITÉ CUTANÉE: DL₅₀ > 5 000 mg/kg (lapin)TOXICITÉ PAR INHALATION: CL₅₀ > 2,84 mg/L d'air (concentration maximale réalisable)

CORROSIVITÉ: Non corrosif.

IRRITATION CUTANÉE: Irritant doux ou léger

IRRITATION OCULAIRE: Légèrement irritant

SENSIBILISATION CUTANÉE: (Pour le produit formulé) Non sensibilisant (cobaye)

MUTAGÉNICITÉ: Les composants de ce produit ne sont pas considérés comme mutagènes.

CANCÉROGÉNICITÉ: Les composants de ce produit ne sont pas inscrits comme cancérigènes par le NTP, l'IARC ou l'OSHA.

TOXICITÉ DÉVELOPPEMENTALE/REPRODUCTIVE: Cette matière n'est pas pathogène.

EFFETS PARTICULIERS SUR DES ORGANES CIBLES: Légère irritation des yeux ou de la peau

DANGER DE L'ASPIRATION: Sans objet

ÉTUDES DE DOSES RÉPÉTÉES: Sans objet, les essais de toxicité et de pathogénicité ont tous été négatifs

12. INFORMATION RELATIVE À L'ÉCOLOGIE**12.1 Écotoxicité (données d'une poudre technique concentrée)**Poisson : CL₅₀ >370 mg/L (96 h, truite arc-en-ciel)Oiseau : CL₅₀ >3077 mg/kg (6,2 x 10¹¹ UFC/kg) (aiguë orale, colin de Virginie)CL₅₀ >3077 mg/kg (6,2 x 10¹¹ UFC/kg) chaque jour pendant 5 jours (sous-aiguë orale (alimentaire), colin de Virginie)Invertébrés : CL₅₀ >50 mg/L (48 h) (daphnie)

Abeilles : Essentiellement non toxique pour les abeilles à miel

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Sans objet. Cette substance n'est pas pathogène pour les organismes non ciblés.

Larvicide biologique en suspension aqueuse VectoBac 1200L

FS n° VBC-0081 Révision 4

ÉMISE le 20/01/2025

[Classification conforme à OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (12/03/2012)]

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Évaluations PBT et vPvB

Non évalué

12.6 Autres effets indésirables

Aucun connu

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes d'élimination des déchets**

Éliminer le produit conformément à la réglementation fédérale, provinciale, d'État et municipale.
Éviter que les déchets contaminent l'environnement.

14. INFORMATION EN MATIÈRE DE TRANSPORT

MIN. DES TRANSPORTS(DOT) STATUT: Non réglementé par le min. des Transports des États-Unis (DOT)

NOM D'EXP. ADÉQUAT UNION EUROP.: s. o.
REMARQUES:s. o.

IATA/ICA0 STATUT: Non réglementé

NOM D'EXPÉDITION ADÉQUAT: s. o.
REMARQUES:s. o.

IMDG STATUT: Non réglementé

NOM D'EXPÉDITION ADÉQUAT: s. o.
REMARQUES:s. o.

15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE**15.1 Réglementation et loi sur la sécurité, la santé et l'environnement**

STATUT TSCA : Exempté

STATUT CERCLA : Non réglementé comme dangereux

STATUT SARA : Aigu : Non Chronique : Non Feu : Non CDT : Non

STATUT RCRA : Non réglementé comme dangereux

Consulter les lois nationales, provinciales, d'État ou municipales pour déterminer la réglementation en vigueur.

Larvicide biologique en suspension aqueuse VectoBac 1200L

FS n° VBC-0081 Révision 4

ÉMISE le 20/01/2025

[Classification conforme à OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (12/03/2012)]

15.2 Réglementation de l'agence ARLA sur les pesticides

Numéro PCP : 21062

Le produit doit comporter une étiquette sur les pesticides approuvée par la ARLA apposée sur les contenants ou les accompagnant.

Ce produit chimique est un pesticide enregistré par la ARLA et est soumis à certaines exigences d'étiquetage conformément à la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les Fiches signalétiques (FS) et les étiquettes pour les produits chimiques autres que les pesticides utilisés au travail. Les renseignements sur les dangers exigés sur les étiquettes de pesticide sont reproduits ci-dessous. L'étiquette des pesticides comprend également d'autres renseignements importants, dont leur mode d'emploi et les restrictions pour leur utilisation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ
SENSIBILISANT POTENTIEL
ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX

NE PAS appliquer directement sur des réservoirs d'eau potable finis et traités ni sur des récipients d'eau potable si l'eau est destinée à la consommation humaine. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer la poussière/brume de pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants imperméables, des chaussures et des chaussettes, des lunettes protectrices et un respirateur homologué NIOSH muni d'un filtre N-95, R-95 ou P-95 pour les produits biologiques lors de la manipulation, du mélange, du chargement ou de l'application du produit et durant toutes les opérations de nettoyage ou de réparation. Les préposés à l'application peuvent retirer leurs gants, lunettes protectrices et respirateurs si la conception de l'appareil applicateur réduit l'exposition à un niveau négligeable (ex. pulvérisateur à dos muni d'une lance d'application qui distribue le produit directement sur la surface de l'eau). Se laver soigneusement à l'eau et au savon après la manipulation. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

RANGEMENT

Afin d'assurer la pureté et le pouvoir microbien, le Larvicide biologique VectoBac 1200L doit être rangé dans son contenant d'origine entre 0 °C et 15 °C et être utilisé dans les dix-huit mois suivant sa date de fabrication.

ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser ce contenant à quelque fin que ce soit. Ce contenant est recyclable et doit être déposé dans un site de récupération des contenants. Contactez votre distributeur/vendeur local ou votre municipalité pour l'emplacement du site de récupération le plus proche. Avant d'apporter le contenant au site de récupération : rincer le contenant vide une fois avec un appareil à pression ou trois fois sans appareil. Ajouter l'eau de

Larvicide biologique en suspension aqueuse VectoBac 1200L**FS n° VBC-0081 Révision 4**

ÉMISE le 20/01/2025

[Classification conforme à OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (12/03/2012)]

rinçage au mélange à pulvériser dans le réservoir. Rendre le contenant vide et rincé impropre à la réutilisation. S'il n'y a pas de site de récupération dans votre région, jeter le contenant conformément aux exigences provinciales. Pour plus d'information sur l'élimination de produit non utilisé ou inutile, contacter le fabricant ou l'agence provinciale de réglementation. Contacter le fabricant ou l'agence en cas de déversement et pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce pesticide ne doit être utilisé que conformément aux directives figurant sur l'étiquette. L'utilisation de ce produit d'une manière non conforme aux directives de son étiquette est une infraction à la *Loi sur les produits pesticides*. L'utilisateur assume les risques aux personnes et risques matériels découlant de l'utilisation de ce produit.

16. AUTRE INFORMATION**Indices de risque de la NFPA**

Santé : 1
Inflammabilité : 0
Instabilité : 0

Indices de risque du HMIS

Santé : 1 0 = Minime
Inflammabilité : 0 1 = Léger
Instabilité : 0 2 = Modéré
 3 = Sérieux
 4 = Extrême

RAISON DE LA PUBLICATION : Revue périodique

DATE D'APPROBATION : 31/03/2020

REPLACE LA DATE : 06/08/2018

LÉGENDE : s. o. = Sans objet

N/L = Non listé

P = Plafond

(MD) = Marque déposée de Valent BioSciences LLC

(MC) = Marque de commerce de Valent BioSciences LLC

N/D = Non déterminé

L = Listé

CT = Court terme

L'information fournie dans cette Fiche signalétique (FS) est offerte de bonne foi et était estimée exacte au moment de sa rédaction. Toutefois, Valent BioSciences LLC et ses filiales ou sociétés affiliées n'offrent aucune garantie ni déclaration, et déclinent toute responsabilité quant à l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de cette information. De plus, ni Valent BioSciences LLC ni ses filiales ou sociétés affiliées ne déclarent ou garantissent que ladite information ou ledit produit peut être utilisé sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle d'autrui. L'utilisateur est responsable de déterminer la pertinence de cette information pour son utilisation particulière de ce produit. S'il y a lieu, contactez Valent BioSciences LLC pour confirmer que vous possédez l'étiquette de produit et la FS la plus récente.

Cette Fiche signalétique (FS) peut fournir plus d'information que l'étiquette du produit mais ne remplace pas celle-ci ni ne la modifie (étiquette apposée sur le contenant du produit ou l'accompagnant). La FS et l'étiquette du produit offrent toutes les deux des renseignements importants sur la santé, la sécurité et l'environnement tel

Larvicide biologique en suspension aqueuse VectoBac 1200L**FS n° VBC-0081 Révision 4**

ÉMISE le 20/01/2025

[Classification conforme à OSHA; 29 CFR § 1910.1200, (12/03/2012)]

qu'exigé par la loi américaine Occupational Health and Safety Act (29 CFR 1910.1200, « Hazcom »). Cette exigence concerne les employeurs, les employés, les services d'urgence, les utilisateurs et toute autre personne qui manipule ce produit. La classification nécessaire des risques ainsi que les précautions appropriées, mode d'emploi, méthode de rangement et renseignements relatifs à l'élimination figurent sur l'étiquette et la FS.